

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO

JUSQU'À 400 € REMBOURSÉS
POUR L'ACHAT D'UN VÉLO
ET JUSQU'À 50 €
POUR LA RÉPARATION

Service Mobilité de Pornic agglo Pays de Retz
02 72 92 40 61
mobilités@pornicagglo.fr

www.pornicagglo.fr

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ



Dans le cadre de sa politique en faveur des modes actifs et mobilités douces, la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz a décidé d'accorder une subvention aux habitants qui feront l'acquisition d'un vélo.

POURQUOI ?



POUR MA SANTÉ : je pratique un exercice physique régulier aux nombreux bienfaits (meilleure forme, sommeil réparateur, renforcement du système immunitaire...);



POUR L'ENVIRONNEMENT : j'utilise un moyen de transport écologique non polluant (pas de rejet de gaz à effet de serre, de microparticules ou encore de bruit);



POUR MES ÉCONOMIES : j'opte pour un moyen de transport économe par rapport aux autres modes motorisés (parking, assurance, carburant...).

QUELS VÉLOS ?

VÉLOS CLASSIQUES :

- vélo mécanique
- vélo à assistance électrique
- vélo pliant (avec ou sans assistance électrique)
- vélo d'occasion (sur présentation d'une facture)
- électrification d'un vélo mécanique (sur présentation d'une facture)

VÉLOS CARGOS OU ADAPTÉS :

- vélo cargo (avec ou sans assistance électrique)
- vélo adapté (type tricycle ou adapté à un handicap)



COMBIEN ?

POUR L'ACHAT D'UN VÉLO CLASSIQUE :

Le montant de l'aide est progressif, selon 2 tranches de référentiel social :

- $RF \leq 600€ = 30\%$ du prix d'achat plafonné à 300€
- $601€ \leq RF \leq 1\ 200 € = 20\%$ du prix d'achat plafonné à 200€

POUR L'ACHAT D'UN VÉLO CARGO OU ADAPTÉ :

Montant unique, pour les résidents dont le référentiel social est inférieur ou égal à 1200 € :

- $RF \leq 1\ 200€ = 40\%$ du prix d'achat plafonné à 400€

Référentiel
social = [Revenu
fiscal de référence /
nombre de part] / 12

À noter : l'aide est attribuée dans la limite des crédits disponibles.



SUIS-JE ÉLIGIBLE ?

L'aide est destinée **aux résidents (principaux et secondaires) du territoire de Pornic agglomération Pays de Retz, dont le référentiel social est inférieur ou égal à 1 200€ et dans la limite d'une aide par foyer.**

Pour savoir si vous êtes éligible, un simulateur est disponible :
www.pornicagglo.fr/aidevelo/

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Pornic agglomération Pays de Retz a mis en place une **procédure 100 % dématérialisée.**

DEUX CAS DE FIGURE :

- Vous n'avez pas encore acheté de vélo, vous pouvez faire une pré-réservation (vous aurez ensuite 1 mois pour acheter un vélo et finaliser la démarche)
- Vous avez déjà acheté un vélo, vous pouvez directement faire la demande de subvention.

UNE SEULE ADRESSE POUR VOS DÉMARCHES :

www.pornicagglo.fr/aidevelo/

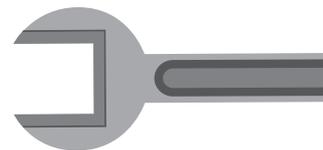


COMMENT MONTER MON DOSSIER ?

Pour faire une demande de subvention, vous aurez besoin de :

- pièce d'identité (recto/verso),
- justificatif de domicile de moins de trois mois,
 - dernier avis d'imposition sur le revenu,
- une copie de la facture d'achat au nom et à l'adresse du bénéficiaire,
 - une attestation de certificat de marquage vélo,
- en cas d'achat de vélo à assistance électrique, le certificat d'homologation,
 - un relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire.





AIDE À LA RÉPARATION D'UN VÉLO

Pornic aggro Pays de Retz vous rembourse jusqu'à 50€ (de la facture HT) pour faire réparer votre vélo. L'aide est accordée aux habitants de Pornic aggro Pays de Retz dont le référentiel social est inférieur ou égal à 1 200 €.

Pour faire une demande, rendez-vous sur : www.pornicagglo.fr/aidevelo/

Vous aurez besoin de :

- pièce d'identité (recto / verso),
- justificatif de domicile de moins de trois mois,
- dernier avis d'imposition sur le revenu faisant apparaître le revenu fiscal de référence et le nombre de parts dans le foyer,
- une copie de la facture de réparation au nom du bénéficiaire,
- un relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire.

LE BONUS ÉCOLOGIQUE DE L'ÉTAT

L'aide de l'Agglomération peut être cumulée avec le bonus écologique de l'État pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Plus d'infos : www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

SE FAIRE ACCOMPAGNER

Si vous rencontrez des difficultés avec l'informatique, le conseiller numérique de Pornic aggro Pays de Retz est là pour vous accompagner dans vos démarches.

Plus d'infos : 02 51 74 07 16

Service Mobilité de Pornic aggro Pays de Retz
2 rue du docteur Ange Guépin - ZAC de la Chaussée
44215 Pornic Cedex

www.pornicagglo.fr/aidevelo/

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ